

Subjectile	Qualité de surface	État de finition recherché			Nettoyage et dépolssiérage <sup>1)</sup>	Retouches à la peinture primaire inhibitrice de corrosion	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Mat	Satiné	Brillant <sup>*)</sup>				
Métal ferreux	Structures en produits sidérurgiques ou ayant reçu, après décapage par projection d'abrasifs, une couche de peinture primaire anticorrosion (voir 5.7 et 6.5.5.2)	Finition C <sup>5)</sup>			X	X <sup>2)</sup>		X <sup>3)</sup>
		Finition B			X	X <sup>2)</sup>	X	X <sup>4)</sup>

*\*) Dans les locaux très humides en conditions d'utilisation, les produits mis en œuvre doivent répondre aux exigences du tableau E.3, figurant en annexe E.*

*1) Les ouvrages ne doivent pas être livrés au peintre recouverts de ciment ou de plâtre.*

*2) Sauf prescriptions particulières, les retouches ne sont pas exécutées par le peintre. La couche de primaire doit être exécutée conformément au paragraphe 6.5.5.3. Elle peut avoir été réalisée par le fabricant ou un autre corps d'état.*

*3) Certaines couleurs de la couche de finition exigent l'application d'une couche intermédiaire.*

*4) Certaines couleurs de la couche de finition exigent une couche intermédiaire supplémentaire. Certains systèmes épais peuvent remplacer deux couches de même épaisseur totale.*

*5) En ambiance sèche et non corrosive.*

Tableau 17 Subjectiles métalliques - Subjectiles métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion - Travaux intérieurs  
**tableau 18 : Subjectiles métaux ferreux avec primaire inhibiteur de corrosion - Travaux extérieurs**

CD-Reef V3 - Edition 146 - Décembre 2006  
Document : NF P74-201-1 (DTU 59.1) (octobre 1994) : Peinture -  
Travaux de peinture des bâtiments - Partie 1 : Cahier des clauses  
techniques + Amendement A1 (octobre 2000) (indice de classement :  
P74-201-1)